

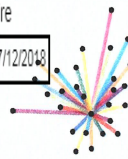


Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

039-21300692-20181211-18-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/12/2018



**BORDEAUX
MÉTROPOLE**



Contrat de ville de Bordeaux Métropole

Convention d'utilisation de l'abattement de TFPB dans les QPV

Bailleur : GIRONDE HABITAT

Quartier prioritaire de Champ de Courses (Eysines et Le Bouscat)

Avenant n° 1 Du .../.../...

Vu l'article 47 de la Loi n° 2016-1918 du 29 décembre 2016 de finances rectificative pour 2016 modifie l'article 1388 bis du code général des impôts sur l'abattement de la TFPB,

Vu l'article 156 de la loi 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Il est convenu ce qui suit :

1. La convention d'utilisation de l'abattement de taxe foncière sur les propriétés bâties des logements à usage locatif dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville signée le 3 mai 2016 par Gironde Habitat, la commune du Bouscat, la Commune d'Eysines, Bordeaux Métropole et le Préfet, relative à l'entretien et à la gestion du parc social dans les QPV et ayant pour but d'améliorer la qualité du service rendu aux locataires est prolongée jusqu'au 31/12/ 2020.

Les modalités et les plans d'actions seront définis ultérieurement.

2. Les organismes Hlm signataires de la convention d'abattement de TFPB transmettront annuellement aux signataires du contrat de ville et au conseil citoyen les documents justifiant du montant et du suivi des actions entreprises par ces organismes pour l'amélioration des conditions de vie des habitants en contrepartie de l'abattement de TFPB.

3. Il est convenu une évolution des outils de suivi :

- Les tableaux de suivi des actions réalisées préciseront les actions de l'année N reportées sur l'année N+1 dans la limite de la période triennale.
- L'Etat sollicitera un récapitulatif de factures signé par le directeur de l'organisme HLM concerné ou son représentant.

Fait en 4 exemplaires originaux, à Bordeaux, le ..

Signature Gironde Habitat



La Directrice Générale

Signature **MONNIER**

Signature Maire du Bouscat

Signature Maire d'Eysines

Signature Bordeaux Métropole

Signature Préfet